

Développement Social Urbain - Projet de quartier Orchamps-Palente - Société Anonyme de Franche-Comté - Rue Ravel - Autorisation de démolition de logements - Logements rue Berlioz - Autorisation de changement d'usage

M. LE MAIRE, Rapporteur : Conformément au projet urbain approuvé dans la convention de développement social du quartier de Palente-Orchamps et repris dans le contrat de ville, il est prévu une action urbaine importante sur les immeubles «vis-à-vis» situés rue Ravel et rue Berlioz, propriété de la Société Anonyme de Franche-Comté.

Cette démarche se transcrit d'une part par la démolition de logements permettant la reconstitution d'espaces plus agréables à vivre et la reconstruction de logements neufs PLA répondant mieux à la demande de la population du quartier et à l'accueil d'habitants nouveaux. Cette démarche a déjà trouvé concrétisation sur le premier ensemble de vis-à-vis Berlioz, où 27 logements diversifiés ont remplacé 40 logements anciens.

Par ailleurs, le changement d'usage de quelques logements situés rue Berlioz permettra d'attribuer des espaces à des activités de service, associations ou commerciales.

a) démolition

- 15 logements aux 9 et 11 rue Ravel
- 40 logements aux 1-3-5 rue Ravel.

Ces démolitions permettront :

- de reconstruire 62 logements diversifiés en PLA,
- d'aménager un espace piétonnier paysager se substituant à la rue véhicules actuelle,
- de fournir des capacités de parkings supplémentaires.

b) changement d'usage

- 8 logements situés aux 5-6-7 et 8 rue Berlioz, pour l'implantation d'une «ludothèque» et de services ou locaux associatifs.

Sur avis favorable de la Commission d'Urbanisme, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser la SAFC à entreprendre la démolition de 55 logements et le changement d'usage des 8 logements considérés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.